

1<sup>er</sup> septembre 2010

10.386

**Question Maria Angela Guyot**

**Sauvetage sur le lac de Neuchâtel du 12 juillet 2010**

Le mardi 12 juillet 2010, un groupe de jeunes, participant à un camp de Jeunesse + Sports, organisé par le canton de Neuchâtel, naviguant à bord d'un canoë, a dû être secouru par la police du lac, car en proie à une tempête.

Nous souhaiterions savoir du Conseil d'Etat:

1. Si les organisateurs de ce camp s'étaient renseignés sur les conditions météorologiques, notamment sur la situation sur le lac avant de prendre le large?
2. Si oui, auprès de quelle instance se sont-ils renseignés et quand exactement?
3. Les moniteurs qui encadraient les jeunes à bord du canoë le 12 juillet 2010 avaient-ils des aptitudes et des connaissances en matière de navigation en général et en ce qui concerne la navigation sur le lac de Neuchâtel en particulier?
4. Si oui, de quel titre disposaient-ils?
5. Quelle était la durée de l'expérience de ces moniteurs en matière de navigation?

Cosignataires: D. Schär, J.-L. Gyger et K.-F. Marti.